



Qui sommes-nous ?

Engagé à faire vivre au quotidien les valeurs mutualistes, Oxance - offreur de soins à but non lucratif - propose à travers ses 150 établissements, une prise en charge globale de la santé par l'apport de solutions :

- performantes, innovantes et solidaires
- accessibles à tous
- tout au long du parcours de vie

Pour en savoir plus sur notre histoire et découvrir l'ensemble de nos offres :



Centres de santé médicaux, dentaires, et infirmiers



Magasins sous l'enseigne Ecouter Voir



Etablissements et services pour personnes âgées et handicapées

Rendez-vous sur
oxance.fr



oxance
Nos solutions mutualistes pour la santé



oxance
Nos solutions mutualistes pour la santé

Résidence Autonomie



Pour vivre dans son logement en toute sérénité



Résidence Autonomie - Jean-Hélène
160 rue Hervé Joncour
07170 Lavilledieu

Suivez-nous





Un environnement qui favorise le maintien de l'autonomie

La Résidence Jean-Hélène est une résidence accueillant **des personnes autonomes seules ou en couple**. Cet établissement offre une **alternative** de proximité **entre le maintien à domicile et une entrée en maison de retraite médicalisée**. La résidence autonomie comporte **25 studios** (dont 2 pouvant accueillir des couples). Tous sont équipés d'une cuisinette, de mobiliers, d'une salle de bain et d'un petit jardinet avec une entrée indépendante.

Le projet d'établissement vise à offrir un lieu de vie chaleureux, convivial et sécurisant qui permette aux résidents :

- ✿ De sortir de leur isolement, d'être rassurés et soulagés d'un certain nombre de contraintes de la vie quotidienne ;

- ✿ De maintenir, voire faciliter la poursuite des liens familiaux et sociaux, et de trouver le confort et les aides nécessaires pour continuer à vivre de manière autonome.

Une démarche d'amélioration continue de la qualité permet d'adapter les réponses aux besoins, attentes et évolutions des personnes accueillies.



Nos résidences pour personnes âgées sont conçues pour favoriser la vie sociale et le bien-être dans un cadre chaleureux et sécurisé.

Sylvain Le Bris
Directeur de la filière médico-sociale



Modalités d'admission

La procédure d'admission s'organise soit **par contact direct** avec la résidence, soit **en déposant un dossier** selon les étapes suivantes :

- ✿ **Rencontre avec la personne et sa famille**, suivie d'une visite de l'établissement et de son projet ;
- ✿ Constitution du **dossier administratif** (information et communication des pièces essentielles constitutives du dossier) ;
- ✿ Évaluation par la direction de l'établissement de la **pertinence de l'accueil au regard du profil**.

Composition de l'équipe

Quatre auxiliaires de vie effectuent le service des repas en salle, l'animation de la vie collective ainsi que l'entretien des parties communes. Elles assurent également, avec l'animatrice, le transport des personnes, pour les accompagner en courses par exemple.

La présence de nos équipes est assurée **24h/24h**.

L'homme d'entretien a **la responsabilité de la maintenance des locaux**, du matériel ainsi que du jardin.

Notre prestataire de restauration **cuisine les repas sur place**.



Résidence Autonomie - Jean-Hélène

160 rue Hervé Joncour
07170 Lavilledieu



04 75 94 20 23



foyerjeanhelene@oxance.fr



Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 17h



Pour découvrir nos autres services mutualistes rendez-vous sur oxance.fr